

Soutien important pour la dernière création de la Compagnie de la Dérive à Moutier : le spectacle de marionnettes pour adultes « Chicovaneg »

Subventions culturelles

Lors de sa séance plénière du 28 juin 2017, le Conseil du Jura bernois (CJB) a octroyé une aide à la production de 22'000 francs à la Compagnie de la Dérive à Moutier pour la mise sur pied de son nouveau spectacle de marionnettes pour adultes « Chicovaneg ». Une garantie de déficit de 10'000 francs est également octroyée à la Compagnie pour les huit représentations qui se dérouleront à Moutier.

Le Musée jurassien des arts de Moutier reçoit une aide à la réalisation de 20'000 francs pour la mise sur pied de l'exposition de Rémy Zaugg, un artiste jurassien ayant une renommée internationale. Cette exposition étant réalisée sur plusieurs sites, les œuvres de Rémy Zaugg seront également exposées au Musée de l'Hôtel-Dieu de Porrentruy et au Musée jurassien d'art et d'histoire de Delémont.

La commune de Tramelan se voit octroyer une aide à la production de 12'500 francs pour la réalisation de son œuvre monumentale et éphémère « Osons Tramelan ». L'objectif de ce projet est de promouvoir la qualité de vie des Tramelots, de valoriser le territoire communal et de construire l'avenir en introduisant une démarche de participation citoyenne. Surplombant la Grand-Rue de Tramelan, cette œuvre est visible de jour comme de nuit.

L'écrivain jurassien bernois Jean-Pierre RoCHAT reçoit une aide aux frais d'impression de 5'000 francs pour la publication de son quatrième ouvrage. L'auteur jette un œil sarcastique sur le déclin de l'agriculture et ses conséquences sur le quotidien des agriculteurs.

Le Festival interjurassien Conte et Compagnies reçoit une aide au projet de 5'000 francs pour la mise sur pied de sa 9^{ème} édition dédiée aux arts du récit tels que les contes, le théâtre et le mime.

La commune mixte de Valbirse se voit octroyer une garantie de déficit de 1'670 francs pour l'organisation de la Fête de la musique, qui s'est tenue le samedi 24 juin 2017.

Finalement, deux subventions annuelles ont été allouées aux organismes suivants :

- 60'000 francs en faveur du Bibliobus (acompte)
- 5'000 francs en faveur de la Fondation Ankli pour le Martinet de Corcelles

Subventions conjointes Jura bernois - Bienne

Le Conseil du Jura bernois octroie une aide au projet de 20'000 francs pour la troisième saison d'EviDance qui organisera six de ses douze événements dans le Jura bernois. Une décision complémentaire de l'Office de la culture sur préavis du CAF est encore attendue pour les deux représentations qui auront lieu à Bienne.

La Compagnie Un plus Un reçoit une aide à la production de 7'000 francs pour sa création « Jeune public » sur le thème du harcèlement. Chaque représentation sera accompagnée

d'une médiation culturelle. Une décision complémentaire de l'Office de la culture sur préavis du CAF est encore attendue pour les représentations qui auront lieu à Bienne.

Fonds du sport

Construction et remise en état d'infrastructures sportives

La Commune mixte de Valbirse se voit octroyer une subvention de 8'530 francs pour le changement de la baie vitrée et les portes d'entrées de la halle de gymnastique de Malleray.

La Société de tir au pistolet « La Vignerole » reçoit une subvention de 2'040 francs pour la mise aux normes de ses installations à 25 mètres et 50 mètres.

Manifestations et compétitions sportives

L'Association « La Chasseralienne » reçoit une subvention de 5'000 francs pour l'organisation de sa traditionnelle course nocturne de ski alpinisme qui a eu lieu le 20 janvier 2017.

Le Centre d'athlétisme de Moutier se voit également octroyer une subvention de 5'000 francs pour l'organisation du Cross du Raimeux qui s'est tenu le 18 mars 2017 à Belprahon.

Le Ski-Club de Saint-Imier se voit octroyer un montant de 670 francs pour l'organisation de la course de ski alpin « Ragusa Ski cup » qui a eu lieu le 11 mars 2017.

Acquisition de matériel sportif

La commune mixte de Nods, le Football Club de Saint-Imier et le Tennis-Club Mont-Soleil et Villeret ont reçu une aide financière pour l'acquisition de divers matériels de sport. Le montant total de ces trois subventions s'élève à 4'750 francs.

Cours

L'Association de football Berne/Jura et l'Association de gymnastique du Jura bernois reçoivent chacune une subvention pour l'organisation de cours dans le cadre de leurs activités. Le montant total de ces deux subventions se monte à 8'479.15 francs.

Mesures particulières de promotion du sport

Un montant total de 33'150 francs a été versé sous forme de subventions aux associations sportives intercantionales : Association interjurassienne de cyclisme (AIJC), Association jurassienne de judo et ju-jitsu (AJJ), Association jurassienne de pétanque (AJP), Association BEJUNE de tennis de table (ANJTT), FRIJUNE Tennis, Groupement interjurassien de patinage (GIJP), Giron jurassien des clubs de sports de neige et Swiss Volley, région Jura-Seeland (SVRJS).

Fonds de loterie

Neuf subventions ont été versées dans le cadre de la protection du patrimoine (réparations de murs en pierres sèches, réfections de toitures, de planchers et de façades et divers autres travaux). Le montant total alloué s'élève à 54'990 francs.

Le Centre culturel Le Royal à Tavannes reçoit une subvention à hauteur de 8'440 francs pour la rénovation et l'adaptation du système électrique du bâtiment du Royal.

Finalement, le Conseil du Jura bernois a préavisé favorablement à l'intention du Conseil-exécutif la demande de subvention de la commune mixte de Petit-Val pour la rénovation et la transformation de la place de jeux du village de Châtelat. Le montant de la subvention s'élève à 20'900 francs.

Total des subventions accordées

Le CJB a accordé ou préavisé, dans sa séance du mercredi 28 juin 2017, des subventions pour un montant total de 321'119.15 francs.

Informations

Secrétariat général du CJB : 031 633 75 73